

Procès-verbal n°6

COMITE DIRECTEUR

SAISON 2020/2021

Approuvé par le Comité Directeur du 16/10/2021

Réunion du 03 Juin 2021 en Visio conférence à 19h30

Présents :

MMes Arlette GROC, Céline BEAUCHAMP, Delphine VIALA, Brigitte CERVETTI, Chrystelee CIBILLA.

MM. Jean-Paul ALORO, Cyrille FICHER, Sébastien GONÇALVES-MARTINS, Franck HERY, Karim KHEMIRI-LEVY, Claude MICHEL, Julien TOTIN, , Stefano RIMBANO, Fousseyni SAKANOKO, Philippe STOFFEL, Eric LERAY, Vincent VAURETTE, Jean-Pierre BASSET, Nicolas BREZENAC

Invité : Arnauld PRIGENT, Sandrine DELAMARE

Excusés : MMe Dominique TAULL,

Absents: M Alain De FABRY, Olivier PILARD, , Vincent BRAND

Table des matières

1 – Projet CRA	2
2 – Projet CRT	2
3 – Point Financier.....	2
4 – Communication	2
5 – Projet Beach	3
6 – Projet de Ligue.....	3
8– Traitement des vœux.....	3
9– validation des PV	5
10 – Questions diverses	5

1 – Projet CRA

- Faire payer les arbitrages en 2 factures, par ½ saison aux clubs et la Ligue paye les arbitres en direct tous les 15 jours
- FDME obligatoire de région à Prénat
- Formations payantes
 - o FDME = 20€ par candidat
 - o Validation pratique des arbitres = 10€ par candidat à charge de son ComitéLes Comités pourront valider les formations avec un arbitre reconnu de niveau suffisant par la CRA
- Créer une médiathèque pour aider à la formation
- Prévoir une réunion avec les CDA et CRA pour planifier ces coûts d'indemnités sur les formations d'arbitres avec validation par mail avant AG.

2 – Projet CRT

Nous faisons un PPT avec explications orales à l'appui

Il manque les formations cadres et les actions comités = il faut les ajouter.

3 – Point Financier

- Aide aux clubs pour 97655€
 - Aides équivalentes aux engagements
 - Aides aux plus petits clubs
- Les aides sont basées sur le résultat prévisionnel, reversées aux petits clubs = un choix fort qui nous donne un résultat annuel proche de zéro
- Résolution du litige prudhomme pour un cout global de 47000€ à la place de 90000€ annoncés lors de notre prise de fonction.
 - Le trésorier fera un budget prévisionnel par pratique

Sur 2021 la difficulté réside dans le peu de ressources, même si les dépenses sont moindres également. L'idée est de limiter les couts et améliorer les ressources avant la fin de l'année. Pour finaliser le budget et permettre aux commissions de fonctionner nous prenons 45000€ sur nos fonds propres.

Cette saison et pour l'Olympiade toutes les commissions ont participé à la mise en place des budgets. Mais le cadre reste fixé par le trésorier.

Il faut mettre en place un plan de travail sur Oct/Nov pour affiner le budget 2022 qui sera proposé par Franck H.

Réflexion/proposition : créer une réserve alimentée par les amendes et les pénalités pour aider les clubs en difficulté. Il faudra fixer des critères pointus et figés.

4 – Communication

- Mise en place du « qui fait quoi » en interne et pour nos clubs
 - « paroles à la volley » = à propos de nos dirigeants et commissions IDF
 - Outils d'aides aux clubs, pédagogiques
 - En 2021 mise en place d'une newsletter dès le 1^{er} trimestre
- Notre stagiaire fera un questionnaire pour cibler les sujets de la newsletter

5 – Projet Beach

- Mise en place de championnats régionaux, ils ont bien débuté avec une participation record (effet covid)
- Il faut saluer un vrai travail de la commission qui est très active et investie

6 – Projet de Ligue

- Ajouter le tournoi des capitales qui doit devenir un évènement annuel fédérateur
- Partenariats :
 - En cours de négociation avec Décathlon
 - Voir la proposition de Sport Easy
 - Le CD95 propose de faire le lien avec ses partenaires.
- Aide aux ligues à rendre avant le 20/06
 - Plan d'aide à la reprise = il faut travailler avec les Comités
 - Action 1 : Tournoi de rentrée pour les jeunes sur 2 WE 19 et 26/09- de M13 à M18 pour les deux genres. Il faut idéalement 6 implantations, 1 par genre et catégorie. Et les finales le 26/06 en un même lieu. (Appel à candidature à présenter à l'AG) – il faut un budget pour le verser au dossier avant le 20/06. (Programmation faite, autant que possible, en coordination avec le tournoi des 36 communes).
 - Action 2 : Proposer la labélisation des tournois de nos clubs, et les aider à les organiser.
- Challenge des initiatives à relancer.

8– Traitement des vœux

Vœu du SC NORD PARISIEN :

Dans le cadre de la reprise, autorisation d'engagement d'une équipe dans la division supérieure dans le cas d'un désistement dans la division supérieure.

Avis Comité Directeur : défavorable

Vœu du STADE PARISIEN SOURDS :

Pour votre AGO, nous souhaitons vous transmettre un vœu, il s'agit d'organiser un stage annuel pour les licencié/es sourde/s d'Ile-de-France afin de promouvoir le Volley Sourd et pourquoi pas participer à un tournoi inter-régional d'ici quelques années.

Avis Comité Directeur : favorable

Vœu de BUSSY VOLLEY :

Au regard des deux dernières saisons que nous venons de subir Bussy Volley vous soumetts le vœu qui suit. La saison 2020/2021 n'a permis de jouer qu'un seul match officiel. Certaines équipes n'ont pu disputer aucune journée de championnat.

La saison de compétition est donc inexistante.

Dans ce contexte, il serait normal de considérer que les joueurs et joueuses qui avaient pris des licences compétition n'ont pas pu bénéficier de la prestation "compétition" inhérente à ce type de licence et pour laquelle ils ont payé.

Sans proposer une licence gratuite sur 2021/2022, puisque la FFVB ne semble pas aller dans ce sens, nous demandons que les mutations soient supprimées pour tous les licenciés qui n'ayant pas pu profiter de leur licence compétition sur 2020/2021 prendraient une licence compétition 2021/2022 dans un autre GSA.

Ce serait : Un geste financier de compensation pas trop coûteux / Un traitement administratif cohérent au regard de l'absence de compétition cette saison.

Cette décision éviterait également de perdre des licenciés supplémentaires dans un contexte où nous allons malheureusement en perdre encore plus.

Avis Comité Directeur : défavorable

Vœu de l'ACBB :

Retour aux catégories M17 en filles et garçons pour la saison 21/22.

Cette catégorie M18 qui réunit trois années va provoquer des écarts de niveaux très importants nettement amplifiés par cette année blanche

En effet nos « 2006 » vont sortir de la catégorie M15 sans avoir joué pendant plus d'un an et se retrouver mélangés à des 2004 physiquement et techniquement beaucoup plus fort

Un certain découragement risque de se produire rapidement vu les différences de niveau et certainement les temps de jeu quasi inexistantes pour ces mêmes 2006

Revenir à des M17 est donc une bonne solution ou sinon créer des M16 différenciés des M18

Ne concerne pas la Ligue

Vœu de SAINT-CLOUD PARIS SF :

Sportif :

Article :

Art 6.1 – Règle de la double participation – National/Pré-National : Deux joueuses maximum, des catégories M18 et M21, peuvent être inscrites, le même weekend, sur une feuille de match de championnat national senior et sur une feuille de match de championnat pré-national senior. Elles ne sont pas décomptées dans le cadre des catégories A, B, C. Dans le cas où un week-end l'équipe de nationale n'aurait pas de match : il est autorisé à deux de ces joueuses uniquement d'être inscrites sur la feuille de match de pré-nationale. Si ces joueuses effectuent les 2 matchs (nationale et pré-nationale), elles ne pourront pas jouer dans leur championnat « jeunes » le même week-end (règle des deux rencontres dans une période de 3 jours pleins). En cas d'infraction à cette réglementation, la sanction (pénalité ou forfait) portera uniquement sur l'équipe pré-nationale. Cette règle s'applique uniquement pour les rencontres de la phase « Aller » du championnat pré-national féminin. A partir de la 1ère rencontre de la phase « Retour » du championnat (match de classement compris), c'est la règle des catégories A, B, C qui prendra le relais (Art. 9.13 du RGE).

Saint Cloud Paris SF souhaite supprimer la notion de match Aller / Retour, et pouvoir permettre à 2 joueuses de catégories M18 et M21 de jouer 2 matchs seniors dans le week-end toute la saison, et non seulement sur la phase aller.

Avis du Comité Directeur : défavorable

Vœux de l'US VILLEJUIF :

Vœu n° 1 : Retirer la règle de double participation votée la saison précédente.

Avis du Comité Directeur Vœu 1 : défavorable

Vœu n° 2 : Création de plateaux de matchs sans qualification pour les équipes ne participant pas aux tours régionaux qualificatifs.

Avis du Comité Directeur Vœu 2 : concerne les comités avec un avis favorable

Vœux de l'ISLE ADAM-FREPILLON VOVB :

Vœu n° 1 : autoriser les M18 et M21 qui évoluent dans un championnat accession régionale à participer aux matchs d'une équipe évoluant en pré nationale (cela se fait bien entre régional et N3), et ce pour la saison complète et non pas juste la phase aller.

Avis du Comité Directeur voeu 1 : défavorable

Vœu n° 2 : être indulgent voire alléger les obligations jeunes pour la saison 2021-2022 car nous ne savons pas quel impact cette saison blanche aura sur nos effectifs jeunes.

Avis du Comité Directeur voeu 2 : défavorable

9– validation des PV

PV BE 1 à 7 validés

PV CD 1 à 4 validés

PV CRT 1 à 14 validés

PV CRA 1 validé

Quelques points de correction à voter :

- Dégressivité des tarifs pour les stages CRE par discipline. Le premier stage pris en compte est celui de détection en juillet.
- Tarifs : passer les DAFA dans la partie « amendes »

Vote : unanimité

10 – Questions diverses

AG FFVolley : durant l'AG il y a le samedi matin une réunion au Conseil Régional, il faut impérativement un représentant par Comité. Sebastien y sera pour la Ligue, avec Karim et Arnauld.

PSF : le nombre de dossier présentés est identique à 2020

Volley Santé- Para volley : proposition de la création d'une commission dédiée.

Vote : Unanimité

Point sur la réforme de l'Elite

Demande d'une adresse de référence par Comité et si besoin une deuxième adresse que les présidents consultent pour avoir les informations. Les comités se sentent concernés et investis dans le fonctionnement de la LIFVB.

Une AG financière sera programmée en décembre 2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h20

Sébastien GONÇALVES-MARTINS.

Président

Delphine VIALA

Secrétaire Générale